

# **ALLIANCE POUR UN MONDE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE**

## **CHANTIER EFFICACITE ENERGETIQUE**

### **PROJET DE CAHIER DE PROPOSITIONS**

\*

#### **Table des matières**

- 1. Liminaire**
- 2. Information, éducation et formation pour un changement de perspective sur l'énergie**
- 3. Des moyens institutionnels, humains et financiers : construire les capacités nécessaires**
- 4. Moyens et pratiques de financement adaptés aux investissements d'efficacité énergétique**

\*

#### **1. LIMINAIRE**

Les propositions du Chantier efficacité Energétique de l'Alliance pour un Monde Responsable et Solidaire s'appuient sur le document de base du Chantier : "Energie et développement durable : une stratégie d'efficacité énergétique" et les fiches de cas qui l'accompagnent, ainsi que sur les discussions et conclusions du séminaire organisé à Paris par le Chantier en juin 2000.

Ces propositions portent sur les moyens nécessaires à l'application d'une stratégie d'efficacité énergétique à l'échelle mondiale, adaptée aux réalités et aux besoins de chacun et mise en œuvre par l'ensemble des citoyens de la planète.

Dans l'ensemble des thèmes qui peuvent être abordés sur cette question, nous avons choisi de concentrer nos propositions autour de trois questions centrales : celle de l'information et de la formation pour une nouvelle conception du rôle de l'énergie ; celle du développement des moyens institutionnels et humains ; celle des méthodes et des moyens de financement des investissements.

En règle générale, chaque proposition attachée à l'un de ces thèmes est précédée d'un bref commentaire qui en explique l'origine et les raisons.

Ces propositions s'adressent à différentes cibles : à l'ensemble de ceux qui aspirent à un développement équitable et durable ; aux associations qui agissent pour cet objectif ; aux gouvernements et aux dirigeants politiques et économiques dont les décisions peuvent infléchir profondément le comportement des pays, des entreprises, des collectivités locales...

#### **2. INFORMATION, EDUCATION ET FORMATION POUR UN CHANGEMENT DE PERSPECTIVE SUR L'ENERGIE**

Un produit énergétique – bois, essence, gaz, électricité – est un moyen permettant de satisfaire des besoins : chauffage, éclairage, cuisson, fabrication de matériaux et d'équipements, etc.

L'importance qu'on a prise ces produits énergétiques dans le développement industriel à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, dans l'explosion des transports et dans l'accroissement du confort ont donné aux producteurs ou aux détenteurs de ces produits – pays ou entreprises – une

puissance telle que l'énergie est devenue –réellement et symboliquement – l'image du progrès et un objectif en soi.

Lorsque l'on parle de l'énergie au niveau mondial, on parle pétrole, gaz naturel, charbon, électricité, nucléaire, voire solaire, éolien ou biomasse, mais on oublie que le besoin réel de la famille ou de l'entreprise n'est pas tel ou tel produit mais la satisfaction des besoins de développement, de confort, de qualité de vie.

La façon dont l'énergie est perçue requiert une profonde modification culturelle, afin que la notion de besoin en service énergétique prenne le pas sur celle de besoin de production qui constitue le pilier des politiques énergétiques actuelles.

Cela demande un effort considérable en direction des politiques d'éducation et de formation à tous les niveaux et par conséquent :

- la constitution de réseaux militants et associatifs d'information et de formation, échangeant à l'échelle de la planète leurs expériences, leurs difficultés, leur expertise ;
- la saisine des responsables nationaux des programmes d'enseignement, de l'école à l'université, afin que le thème de l'efficacité énergétique pour un développement durable soit pris en compte dans les systèmes éducatifs ;
- la demande adressée à L'UNESCO et plus généralement aux organisations des Nations Unies concernées, de lancer des programmes d'information et d'éducation sur ce thème.

### **3. DES MOYENS INSTITUTIONNELS, HUMAINS ET FINANCIERS : CONSTRUIRE LES CAPACITES NECESSAIRES**

On ne peut nier que des progrès ont été accomplis depuis une trentaine d'années dans le domaine de l'efficacité énergétique. Progrès réels dans certains pays mais évolution qui se limite aux déclarations politiques écrites ou verbales la grande majorité des pays.

La plupart des grands pays industrialisés placent en effet l'efficacité énergétique parmi les priorités de leurs politiques énergétiques. Malheureusement, pour des raisons diverse dont la dimension culturelle est importante, les moyens mis au service de ces politiques restent extrêmement faibles au regard des enjeux, voire inexistant.

Se conjuguent ainsi les positions des sceptiques qui continuent d'affirmer que l'efficacité énergétique ne peut avoir qu'un effet marginal sur la consommation d'énergie, celles de ceux qui se disent réalistes et prétendent que puisque l'efficacité énergétique est économiquement intéressante elle doit se développer naturellement par le libre fonctionnement du marché, celles des productivistes de tous bords qui n'admettent pas (dans leur propre intérêt) que l'on mette en cause la primauté de la production et des échanges d'énergie.

Il en résulte que , malgré l'importance reconnue des potentiels de l'efficacité énergétique, très peu d'organismes, d'institutions, d'entreprises, et donc très peu de gens, se consacrent à l'efficacité énergétique.

Or l'expérience de ces trente dernières années a montré que “ cela ne se faisait pas tout seul ” : les pays qui ont réussi des politiques d'efficacité énergétique ont créé, aux niveaux national, régional et local (villes, districts) des institutions spécialisées dont la mission est de promouvoir l'efficacité énergétique, d'établir et de piloter des programmes, d'étudier et de préparer des réglementations, de développer l'information et la formation, d'organiser les incitations financières aux projets, etc.

Il est nécessaire de s'adresser aux responsables politiques, au niveau de la cité, de la région, du pays, afin d'obtenir la création et le développement d'institutions ou organismes chargés de cette mission, dotés de moyens humains et financiers de qualité, placés à un niveau élevé dans les structures gouvernementales ou administratives afin d'assurer leur crédibilité et leur légitimité.

L'impulsion de la "construction des capacités" doit venir du niveau le plus global. L'efficacité énergétique est une stratégie mondiale qui peut et doit se décliner dans toutes les situations. Elle réclame un programme mondial de construction des capacités.

Notre proposition est la création d'une Agence mondiale pour l'efficacité énergétique, organisme de petite taille (de l'ordre de deux cents professionnels), constitué d'experts très qualifiés et dont la vocation première serait d'apporter un soutien intellectuel et financier à la création ou au développement des capacités locales, de développer des programmes d'information, de formation et d'échanges d'expérience, de mobiliser les financements internationaux sur les programmes et les projets d'efficacité énergétique.

Cette proposition s'applique également à l'échelon régional international et nous recommandons la création d'une Agences pour l'Efficacité Energétique au niveau de l'Union Européenne, de la CEI, du Mercosur, du Bassin Méditerranéen, des ensembles régionaux d'Afrique et d'Asie.

#### **4. MOYENS ET PRATIQUES DE FINANCEMENT ADAPTES AUX INVESTISSEMENTS D'EFFICACITE ENERGETIQUE**

L'objectif d'une politique d'efficacité énergétique est la mise en place des moyens et des instruments permettant la réalisation de projets, qu'il s'agisse de moderniser des usines ou d'isoler des bâtiments existants, ou bien de réaliser de nouveaux investissements (dans le domaine des transports par exemple) en utilisant des méthodes, des techniques, des matériaux et des équipements efficaces du point de vue de la consommation d'énergie de l'activité correspondante.

La réalisation de ces projets pose évidemment des problèmes de connaissance des techniques et de l'accès aux équipements les plus performants, mais la difficulté majeure réside dans les questions de financement. Très souvent, qu'il s'agisse d'investissements à réaliser par des particuliers, des entreprises ou des collectivités locales, la contrainte majeure pour le maître d'œuvre est le niveau de l'investissement qu'il peut accepter pour un projet donné, soit qu'il l'assure par auto-financement, soit qu'il soit amené à emprunter.

Un projet efficace en énergie présente en général un surcoût par rapport à la solution habituelle : meilleure isolation des bâtiments, matériaux nouveaux, équipements performants. Sur la durée de vie de l'installation (nouvelle ou rénovée), et même très souvent sur des périodes plus courtes, l'investissement supplémentaire initial est largement compensé par les économies réalisées sur les achats de produits énergétiques nécessaires au fonctionnement de l'installation. Le projet d'efficacité énergétique est donc économiquement justifié mais il n'est pas réalisé à cause de la contrainte de l'investissement initial. Si l'on ajoute à cette difficulté générale le fait que l'investisseur est le plus souvent de taille financière modeste et qu'il lui

est difficile ou compliqué d'emprunter, on conçoit que la difficulté du financement des investissements constitue un obstacle majeur à la généralisation de l'efficacité énergétique.

Les procédures d'intervention des institutions financières ou des banques de développement ne facilitent pas les choses car elles sont beaucoup plus adaptées, dans le domaine de l'énergie, au financement de grands projets d'infrastructures portés par de grands opérateurs qu'à celui d'un grand nombre de projets de petite taille, portés par des maîtres d'œuvre multiples.

Il est donc indispensable de mettre en place des mécanismes qui permettent de surmonter ces obstacles.

Les mécanismes qui ont fait la preuve de leur efficacité mais qui se développent beaucoup trop lentement sont :

- Les compagnies de service énergétique (ESCOs) qui réalisent les investissements d'efficacité énergétique en assurant le financement de tout ou partie de l'investissement initial et sont rémunérées par l'utilisateur de l'installation (entreprise, collectivité locale) sur la base des économies réalisées sur les dépenses énergétiques de fonctionnement de l'installation.

- Les Fonds d'investissement d'efficacité énergétique qui mobilisent des moyens financiers publics et privés et sont dédiés aux investissements d'efficacité énergétique, soit par une participation à des projets de taille suffisante, soit par participation au capital des Compagnies de service énergétique.

- Les Fonds de garantie qui permettent de couvrir les risques des projets d'efficacité énergétique, particulièrement appréciés par les petites et moyennes entreprises et les collectivités locales.

L'effort d'information nécessaire sur ces possibilités rejoint notre proposition générale sur l'information.

Il ne faut pas en rester là.

Il s'agit, à travers les réseaux d'associations et en s'adressant directement aux responsables politiques à tous les niveaux, d'obtenir la mise sur pied de ces systèmes financiers et de sensibiliser les institutions financières et les banques de développement à la nécessité pour elles de les mettre en application.